



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

catégorie A

Question écrite n° 7501

Texte de la question

M. Frantz Taittinger souhaite attirer l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé sur la création d'un grade de professeur auprès de jeunes sourds dans la fonction publique hospitalière. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer l'état d'avancement des réflexions et des discussions sur ce sujet.

Texte de la réponse

Il n'est pas envisagé de créer de corps de professeurs auprès de jeunes sourds dans la fonction publique hospitalière. En revanche, des corps d'enseignants spécialisés existent dans la fonction publique de l'Etat. Ces personnels, professeurs d'enseignement général et professeurs d'enseignement technique exercent dans les instituts nationaux de jeunes sourds, établissements publics placés sous la tutelle du ministère de l'emploi et de la solidarité. Une réflexion est en cours sur l'évolution de ces corps, qui s'inscrit dans le cadre plus général de la mission parlementaire d'analyse et de propositions sur l'action des pouvoirs publics à l'égard des sourds, confiée par le Premier ministre à Mme Dominique Gillot, député du Val-d'Oise.

Données clés

Auteur : [M. Frantz Taittinger](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7501

Rubrique : Fonction publique hospitalière

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 décembre 1997, page 4454

Réponse publiée le : 27 avril 1998, page 2373